

# BULLETIN D'INFORMATION



Chaire **UNESCO** de recherche  
appliquée pour l'éducation en prison



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Cégep  
**Marie-Victorin**  
Savoir inventer demain

## MOT DE LA TITULAIRE

C'est avec enthousiasme que nous reprenons les publications régulières du bulletin de la Chaire. Bien que ce numéro soit le premier depuis l'hiver 2018, plusieurs événements se sont produits ces derniers mois. Cette parution rend compte des activités et des réflexions de la Chaire elle-même, des activités de recherche sur l'enseignement en prison réalisées par plusieurs chercheurs et partenaires ainsi que de diverses initiatives reliées à l'éducation pour les personnes incarcérées à travers le monde, y compris au Cégep Marie-Victorin. Il se dégage de tout ceci que l'éducation contribue au développement d'habiletés cognitives, sociales et professionnelles, favorise la réinsertion sociale et aide à diminuer le risque de récidive.

Pour la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, cette période a d'abord été marquée par l'élaboration, l'adoption et la présentation d'un Plan stratégique de développement 2018-2023 permettant à la Chaire de confirmer ses axes de développement, d'ajuster sa structure à son évolution et de consolider ses liens avec ses divers partenaires, notamment l'UNESCO en tant qu'ensemble et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Tout ceci a permis à notre Chaire de voir son mandat renouvelé jusqu'en 2023 et d'assurer un financement pour cette année et les deux prochaines années financières.

En cohérence avec notre plan stratégique, nous avons par ailleurs revu la structure de la Chaire et choisi de créer deux postes de cotitulaires; un premier au Rayonnement et un second à la Recherche, pour mieux appuyer les efforts de toutes les personnes gravitant autour de la Chaire, de son comité scientifique et de son comité directeur, de même que pour vitaliser nos activités de recherche et mettre celles de nos partenaires en valeur. De nouveaux venus prennent le relais de deux personnes clés de l'histoire de la Chaire pour qui l'heure de la retraite est arrivée. Nos mots manquent d'éloquence pour souligner la qualité de l'engagement et la passion du premier titulaire de la Chaire, Jean-Pierre Miron, et du directeur des opérations, Jean-Pierre Simoneau, au service de l'éducation pour toutes les personnes judiciairisées. Nous leurs sommes infiniment reconnaissants et leur souhaitons une heureuse retraite.

C'est donc une toute nouvelle équipe dédiée qui travaille désormais à mettre en œuvre de nouveaux projets et qui vous présente ce bulletin de la Chaire, s'appuyant sur les mêmes convictions que l'éducation est un vecteur important de liberté et constitue un droit fondamental pour tous. Sur ce, bonne lecture!

Pour le comité directeur de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison,

Geneviève Perreault

Nouvelle titulaire

## PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

À la suite de discussions avec les responsables du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous en avons convenu de déposer au Ministère un plan stratégique de développement et un plan d'affaires afin d'obtenir un financement adéquat pour la Chaire pour les années 2018-2024. Ce plan stratégique, décrit ci-bas, constitue la pierre d'assise du renouvellement de la Chaire amorcé à l'automne 2019.

Sous la direction de Sylvain Mandeville, directeur général du Cégep Marie-Victorin, un comité de rédaction, composé de Sylvain Mandeville, Nicole Rouillier, Paulette Kaci, Jean-Pierre Simoneau et Jean-Pierre Miron a été créé.

L'utilisation de la matrice SWOT (*Strength/Weaknesses Opportunities/Threats - forces/faiblesses opportunités/menaces*) a permis de rassembler et de croiser l'analyse des environnements interne et externe de la Chaire. L'analyse des informations recueillies a permis de proposer des recommandations qui aligneront les travaux de planification stratégique pour les années à venir.

L'analyse SWOT a reposé principalement sur trois activités, soit :

### Revue documentaire et démarrage des travaux (juillet 2018)

- Analyse des documents de référence et vigie
- Création du comité de pilotage et de la démarche de planification
- Travaux de réflexion interne par le titulaire et le directeur des opérations

### Consultation externe (août-septembre 2018)

- Consultation auprès des membres du comité scientifique à l'aide de sondages et d'entrevues
- Premières rencontres de travail du comité de pilotage
- Conception, validation et adoption du diagnostic organisationnel ainsi que du plan stratégique de développement (septembre-octobre 2018)

# BULLETIN D'INFORMATION

Les partenaires externes ont eu un rôle important à jouer dans la préparation du plan stratégique. C'est grâce à leur participation que le diagnostic de l'environnement externe se construit et que des enjeux stratégiques sont identifiés en lien avec les besoins du milieu desservi par la Chaire UNESCO. Ils ont été consultés au cours de la démarche à l'aide d'un sondage électronique et d'entrevues individuelles réalisées avec les principaux partenaires.

Cet exercice de planification a permis d'avoir une idée claire de la mission, de la vision et des objectifs stratégiques que la Chaire s'est donnée pour poursuivre sa contribution à l'évolution de la recherche sur l'éducation en prison à travers le monde. On trouvera ci-dessous les enjeux et les orientations afin d'avoir une vision globale de l'exercice de planification stratégique. De plus, dans les tableaux suivants se trouve la planification complète incluant les enjeux, les orientations stratégiques, les objectifs à atteindre, le tout complété par les principales stratégies prioritaires par la Chaire.

ENJEU 1	La capacité de réaliser et de collaborer à des recherches appliquées sur l'éducation en prison	ORIENTATION 1	Améliorer le leadership de la Chaire en recherche autour d'axes prioritaires de développement
		ORIENTATION 2	Créer un réseautage efficace et fructueux dans le milieu de la recherche en éducation carcérale
ENJEU 2	La pérennité de la Chaire	<b>ORIENTATION 1</b>	<b>Développer une stratégie de financement à long terme</b>
		<b>ORIENTATION 2</b>	<b>Diversifier les sources de financement</b>
ENJEU 3	La visibilité et le positionnement de la Chaire	ORIENTATION 1	Accroître le rayonnement de la Chaire et ses retombées sur la recherche pour l'éducation en milieu carcéral
		ORIENTATION 2	Contribuer au rayonnement national et international de la Chaire
ENJEU 4	La gouvernance et l'efficacité des ressources	<b>ORIENTATION 1</b>	<b>Réviser les modes de gouvernance de la Chaire</b>
		<b>ORIENTATION 2</b>	<b>Gérer efficacement les ressources humaines</b>
		<b>ORIENTATION 3</b>	<b>Gérer efficacement les ressources technologiques</b>

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA CHAIRE

En conformité avec le Plan stratégique de développement, la Chaire a revu sa structure et embauché Véronique Béguet, à titre de cotitulaire au rayonnement et aux partenariats, et Frédérick Armstrong, à titre de cotitulaire à la recherche. Une nouvelle titulaire, Geneviève Perreault, commencera aussi son mandat en juin 2020.

En plus d'être la prochaine titulaire de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, Geneviève Perreault est directrice adjointe des études au service de l'enseignement et de la recherche au Cégep Marie-Victorin. Sociologue de formation, elle détient une maîtrise ainsi que des études au doctorat dans cette discipline. Elle a enseigné au collégial pendant plus de 10 ans, à la fois en enseignement régulier, en formation continue et en milieu carcéral. Membre du comité scientifique de la Chaire depuis 2013, elle a également piloté une recherche traçant le portrait de l'éducation dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec et au Canada à titre de chercheuse principale.

En tant que titulaire, Geneviève Perreault planifiera, organisera, dirigera et supervisera l'ensemble des activités reliées à la Chaire, à son rayonnement et à son administration, dans le cadre de la mission et selon les orientations approuvées par le comité directeur. Elle s'assurera de l'orientation et du suivi des représentations externes et de la qualité des relations avec les bailleurs de fonds, les partenaires et les organismes affiliés à la Chaire. Elle négociera et conclura les ententes de collaboration et de

services, en collaboration avec le président du comité directeur. En tant que gestionnaire, elle privilégie une approche de proximité avec les différents acteurs, au service de la mission.

La cotitulaire au rayonnement et au développement des partenariats, Véronique Béguet, est détentrice d'un doctorat en anthropologie et d'un postdoctorat interdisciplinaire en santé mentale. Elle a été professeure à temps partiel à l'Université d'Ottawa et chercheuse dans le domaine de l'inclusion sociale des populations vulnérables en santé et services sociaux pendant douze ans. Elle souhaite, en tant que responsable du rayonnement et des partenariats, poursuivre le travail entamé par la Chaire pour qu'il puisse se déployer aux niveaux national et international et pour contribuer à l'inclusion et à la participation citoyenne des personnes judiciairisées à travers l'éducation en prison.

Elle est responsable de la constitution d'un inventaire des expertises et du développement de collaborations et partenariats avec les différentes parties prenantes — organismes gouvernementaux, organismes et associations issus de la société civile, chercheurs, enseignants et praticiens, anciens détenus, etc. — aussi bien au Canada qu'à l'international. En outre, elle assure les activités de rayonnement telles que l'organisation d'un colloque international, la production de documents écrits et audiovisuels d'information et de sensibilisation. Enfin, elle gère la logistique de la Chaire (gestion des opérations quotidiennes, suivi des dossiers, gestion du calendrier et des activités, compte-rendu

et rapports annuels...) ainsi que des demandes de subvention et la recherche de partenaires financiers privés (dons et commandites).

Le cotitulaire à la recherche, Frédérick Armstrong, est responsable d'appuyer le développement de la recherche fondamentale et appliquée, de contribuer et de participer étroitement au développement de la Chaire et de ses activités, à la recherche des partenaires financiers privés (dons et commandites), d'assurer la veille stratégique (point de chute des abonnements et des publications), de mettre à jour le site Web de la Chaire, de tenir à jour le centre de documentation de la Chaire et de participer à la rédaction du rapport annuel de la Chaire.

Ph. D. en philosophie, Frédérick Armstrong a été chargé de cours à l'Université McGill et à l'Université de Montréal. Sa thèse porte sur la justification morale des politiques publiques adaptées aux intérêts des minorités culturelles, des personnes marginalisées et des personnes en situation de vulnérabilité. Il entend contribuer, en qualité de responsable de la recherche, à ce que ces préoccupations éthiques et politiques se manifestent dans la recherche appliquée recensée ou générée par la Chaire.

Ces nominations ont été approuvées par le comité directeur en février 2020 et entérinées par l'UNESCO en mars 2020.

La Chaire redouble désormais ses efforts pour rétablir ses contacts avec ses anciens collaborateurs, pour en établir de nouveaux et pour continuer sa mission en recherche et en sensibilisation.

## FAITS SAILLANTS DE LA CHAIRE UNESCO 2018-2020

L'année 2017-2018 a été particulièrement productive et enrichissante pour la Chaire UNESCO avec la réalisation de diverses activités contribuant à son rayonnement sur la scène provinciale, nationale et internationale et au développement de partenariats et de collaborations dans divers pays. Les travaux de la Chaire ont cependant été retardés par l'absence prolongée de son directeur des opérations, M. Jean-Pierre Simoneau, dont l'engagement et le dynamisme sont des facteurs déterminants pour l'atteinte des buts de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison. La section suivante donne un aperçu des activités de la Chaire durant la période comprise entre janvier 2018 et mars 2020.

### AXE I — RECHERCHE APPLIQUÉE

#### 1.1 Perception des apprenants judiciairisés quant au sens et aux effets de l'éducation en prison

En collaboration avec Lyne Bisson, professeure en travail social au Cégep Marie-Victorin, la Chaire a déposé en décembre une demande de subvention au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour un projet de recherche qualitative, dans le cadre du « Programme d'innovation dans les collèges et la communauté ». Nos partenaires pour ce projet sont :

- Centre de formation générale des adultes de la Rivière-du-Nord
- Centre de main-d'œuvre Opex '82
- Exeko
- Institut de coopération pour l'éducation des adultes
- Ministère de la Sécurité publique
- Société de criminologie du Québec

Cette recherche, qui s'intitule « Sens et effets de l'éducation en prison : L'expérience et la perspective des apprenants judiciairisés », s'intéressera spécifiquement aux perceptions des apprenants judiciairisés sur les programmes de formation primaire, secondaire et professionnelle dans 4 ou 5 établissements de détention de juridiction provinciale au Québec. Avec l'appui du ministère de la Sécurité publique, qui nous ouvrira les portes de quatre établissements de détention provinciaux, nous chercherons à comprendre l'impact de leur participation à des programmes sur leurs savoirs, sur leur estime de soi, sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, sur le quotidien en détention, sur leur rapport à l'éducation et leurs aspirations à la sortie. Enfin, nous documenterons le bilan que les apprenants judiciairisés font de leur participation à ces programmes.

L'éducation pour tous, y compris pour les personnes incarcérées, est un élément essentiel pour assurer

le développement durable des sociétés. Cette recherche permettra une meilleure compréhension de l'apport et des effets de l'éducation en milieu carcéral en se concentrant sur le point de vue des principaux intéressés. Elle permettra aussi à nos partenaires de bonifier l'offre de formation lors de la détention, tant dans les établissements provinciaux que dans les pénitenciers fédéraux.

Tout ce nouveau corpus de connaissances contribuera à élaborer des solutions plus justes et durables pour favoriser la réintégration des personnes judiciairisées dans la société. Enfin, l'appui de plusieurs organismes importants à ce projet et leur engagement à diffuser largement les résultats de la recherche assurent aux résultats de cette recherche une large diffusion, tant canadienne qu'internationale. Les résultats du concours seront connus incessamment. À suivre...

#### 1.2 MOBILISATION DES CONNAISSANCES

La Chaire a obtenu un financement de 10 000 \$ du Conseil de recherches en sciences humaines et sociales du Canada (CRSH) et de la Commission canadienne pour l'UNESCO pour mener un projet de réflexion sur l'avenir de la mobilisation des connaissances.

La « mobilisation des connaissances » est un terme générique qui décrit l'ensemble des interactions et échanges entre les producteurs de connaissances (p. ex., chercheurs scientifiques), les courtiers de connaissances (p. ex., la Chaire) et les utilisateurs de connaissances (p. ex., enseignants, détenus, administrateurs, décideurs) qui visent à améliorer le rayonnement et l'impact de la recherche scientifique. En *mobilisant des connaissances*, on fait en sorte que les résultats d'une recherche seront connus par le public concerné par l'objet de recherche et que ces résultats pourront contribuer à répondre plus efficacement aux besoins des publics ou à améliorer les pratiques.

Plus concrètement, mobiliser des connaissances consiste, par exemple, à convaincre un décideur de l'importance de l'éducation en prison en l'exposant aux recherches qui en démontrent les nombreux bienfaits. Dans ce cas de figure, on dira que des chercheurs ont produit des connaissances. Par exemple, la recherche montre que l'éducation en prison réduit le taux de récidive. Pour que ces connaissances aient un réel impact sur les pratiques d'éducation en milieu carcéral, il faut les mobiliser. Il faut donc s'assurer que les décideurs de tous les niveaux (ministère de l'Éducation, de la Sécurité publique, prisons, etc.) aient accès à ces connaissances, que celles-ci soient présentées dans un langage clair et concret et que ceux qui transmettent ces connaissances soient sensibles aux différents enjeux de terrains.

Dans le cadre de ce projet, le cotitulaire à la recherche a rencontré diverses personnes concernées par l'éducation et l'éducation en prison, au Québec, au Canada et au Royaume-Uni, afin de

discuter des trois thèmes suivants :

## **1) Quels sont les principaux enjeux et défis liés à la mobilisation des connaissances dans le milieu de l'éducation?**

## **2) Comment peut-on créer des liens de communication féconds entre les différentes parties prenantes de l'éducation (dans le cas de l'éducation en prison : MSP [Canada et Québec], MESS, prisons/pénitenciers, détenus, personnel enseignant, commission scolaire, institutions d'enseignement, etc.)?**

## **3) De quelle façon la qualité des réseaux permet-elle de répondre aux défis de mobilisation de connaissances?**

Ces entretiens ont permis à l'équipe de la Chaire de produire un document de réflexion sur la mobilisation des connaissances dont la version finale sera envoyée au CRSH d'ici le 22 mai 2020. Ce document fera éventuellement l'objet d'une publication du CRSH et d'une présentation lors d'un forum sur la mobilisation des connaissances. Nous pouvons cependant partager certains des faits saillants de cette réflexion.

Nous constatons, par exemple, que les défis de la mobilisation des connaissances sont exacerbés dans le milieu de l'éducation en prison. Premièrement, les prisons sont extrêmement difficiles d'accès pour la communauté scientifique, ce qui limite l'acquisition des connaissances. Ensuite, la recherche sur l'éducation en prison implique différentes disciplines (p. ex., criminologie, sociologie, science de l'éducation), ce qui pose de nombreux défis de

communication. Ces défis sont d'ailleurs exacerbés par les tensions idéologiques sur la fonction fondamentale de la prison qui existent autant dans le milieu de la recherche que dans la pratique.

Nous constatons aussi que les praticiens et praticiennes de l'éducation en prison n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour participer pleinement à une co-construction des connaissances avec les chercheuses et chercheurs. Du reste, il est clair que l'avenir de la mobilisation des connaissances passe nécessairement par une sensibilisation du grand public sur l'importance de l'éducation en prison. Nous notons finalement l'importance des intermédiaires, comme la *Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison*, qui peuvent contribuer à vulgariser la recherche et théoriser la pratique et construire des réseaux solides entre les différents acteurs de l'axe Chercheur-Décideur-Praticien.

## **1.3 POSSIBILITÉ DE RECHERCHE COLLABORATIVE ENTRE LA CHAIRE UNESCO, L'UNESCO DAKAR ET L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (SÉNÉGAL)**

À l'invitation de l'UNESCO Dakar, signifiée par Oumar Ndongo, membre du comité scientifique de la Chaire UNESCO et professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal, et Akemi Yonemura, de l'UNESCO Dakar, Jean-Pierre Simoneau a participé à une réunion consultative sur l'état des prisons au Sénégal, qui était jumelée à la mission de M. Simoneau à Dakar, pour explorer les pistes potentielles de recherche entre les trois institutions. Ces pistes sont d'ailleurs décrites à la section 2.2.

## AXE II — CENTRE DE RÉFÉRENCE DES RECHERCHES SUR L'ÉDUCATION EN PRISON

### 2.1 Mise à jour et maintien du site Web

Outil de transmission et de partage par excellence, le site Web fait état des travaux de recherche de chercheurs provinciaux, nationaux et internationaux, et des informations générales par rapport à la Chaire UNESCO.

En plus de la mise à jour régulière et systématique des informations disponibles en ligne sur son site Internet, l'équipe de la Chaire UNESCO assure une vigie des recherches et articles pertinents sur l'éducation en prison, et ce, autant au Québec et au Canada qu'à l'international. Cette vigie sera désormais disponible sous forme de bibliothèque Zotero (voir infra p. 16).

### 2.2 Participation à une consultation sur l'état des prisons au Sénégal

Lors de la « Consultation nationale sur la situation des prisons au Sénégal », en mai dernier, à Dakar, Jean-Pierre Simoneau a pu contribuer à la réflexion sur l'importance de l'éducation dans un contexte où l'on assiste à une montée de l'extrémisme religieux et à la radicalisation en milieu carcéral. L'objectif de la consultation était d'offrir la possibilité de réfléchir aux problèmes des prisons au Sénégal et de proposer des solutions viables aux décideurs et aux autres acteurs travaillant dans le domaine de l'éducation pénitentiaire. Une attention particulière a été accordée à la préparation et au soutien des détenus en prévision de leur réinsertion sociale, ainsi qu'à la formation d'intervenants désireux d'œuvrer dans le milieu carcéral.

Dans ce cadre, le représentant de la Chaire a formulé les suggestions suivantes :

- Donner la possibilité à des enseignants de faire du bénévolat dans les prisons
- Promouvoir l'enseignement dans les langues locales, car la plupart des détenus sont analphabètes
- Mener une recherche-action sur les pistes d'orientation des détenus pour leur réinsertion dans la société
- Considérer le profil éducatif des étudiants détenus en prison pour les aider à poursuivre leurs cours
- Assurer le suivi après la formation des détenus
- Développer des partenariats avec les travailleurs sociaux canadiens

À la suite de ces contacts, un intérêt similaire a été exprimé, en octobre 2018, par un représentant de la Guinée-Bissau. Le développement de cette nouvelle collaboration sera mené par le Sénégal, en partenariat avec la Chaire, ce qui en fera un bel exemple de coopération Sud-Sud.

### 2.3 RÉVISION D'UN RAPPORT DE L'UNODC

L'Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime (UNODC) a publié en 2018 un rapport intitulé « Feuille de route pour l'élaboration de programmes de réadaptation en milieu carcéral. » Jean-Pierre Simoneau faisait partie d'un groupe d'experts qui a révisé ce document, rédigé par Rob Allen, chercheur indépendant et consultant spécialisé sur les systèmes pénitentiaires.

Reprenant les principes du droit international concernant les droits des prisonniers, notamment l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela), le rapport de l'UNODC offre une feuille de route pratique pour mettre sur pied des programmes et des initiatives de réhabilitation dans les différents systèmes carcéraux des États membres de l'ONU.

Une section est consacrée à l'éducation et on y discute notamment des enjeux et des obstacles principaux à la mise sur pied de programmes d'éducation en prison. Le rapport suggère notamment de mettre l'accent sur une « méthode axée sur l'apprenant, qui s'appuie sur le savoir-faire, les compétences et l'expérience individuels, nécessaires dans les établissements pénitentiaires ainsi que d'autres modes d'enseignement et d'apprentissage motivants susceptibles d'intéresser le détenu » (p.36). On souligne aussi l'importance d'adapter les apprentissages au milieu carcéral, « par exemple en utilisant des cursus modulaires ou des cursus comportant des unités, et en validant les acquis de l'apprentissage. » (ibid.)

---

[Le document est disponible en ligne](#)

---



## 2.4 RÉUNION DU RÉSEAU DES CHAIRES UNESCO AU CANADA

La réunion annuelle du Réseau des chaires UNESCO au Canada s'est tenue à Edmonton à la fin 2017 et Jean-Pierre Simoneau y a participé. Il a profité de cette occasion pour présenter les réalisations de la Chaire de même que les projets à venir.

## AXE III — COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS

### 3.1 RENCONTRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur est l'instance d'orientation stratégique, de validation et d'arbitrage de la Chaire UNESCO.

Le comité se réunit sur la convocation de son président au moins deux fois l'an : une réunion est dédiée à la planification de l'année à venir et une autre au bilan de l'année précédente. Ce comité est présidé par Sylvain Mandeville, directeur général du Cégep Marie-Victorin.

Trois réunions ont eu lieu pendant la période de référence de ce rapport : une réunion régulière le 15 février 2018, une réunion consacrée au Plan stratégique de développement le 15 octobre 2018 et une réunion en février 2020 pour entériner la nomination des cotitulaires et de la nouvelle titulaire de la Chaire.

### 3.2 Autres activités

- Septembre 2017 : présentation à Marie-Josée Larocque de la planification de l'offre, formation continue et recherche, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.
- Mai 2018 : participation à la « Table ronde sur les réalités éducatives des Autochtones et des Inuits hors communauté, des personnes immigrantes et des personnes en situation de handicap », organisée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).
- Juin 2018 : participation à l'assemblée générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO à Ottawa. *Cette assemblée a permis de jeter les bases d'une collaboration avec la Chaire pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.*
- Octobre 2018 : participation de Paul Bélanger au forum par le Conseil supérieur de l'éducation : *La pertinence d'une meilleure collaboration nationale sur la recherche en éducation — Mieux servir la pratique.*
- Novembre 2019 : participation de Véronique Béguet et de Frédérick Armstrong à *la Vitrine sur la recherche collégiale*, événement organisé par le Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

## AXE IV — FORMATION ET SENSIBILISATION

### 4.1 Participation au 38e congrès de la Société de criminologie du Québec

Jean-Pierre Simoneau, Luc Barsalou, conseiller pédagogique de la formation continue en milieu carcéral, Yvette Grenier, auteure d'un essai sur son expérience d'enseignante en milieu carcéral et Geneviève Perreault, à titre de chercheuse principale, ont tous participé à la 38e édition du congrès de la Société de criminologie du Québec en novembre 2017. Le colloque avait pour thème l'intervention en contexte de vulnérabilité. Ils y ont présenté l'état de la recherche à l'international pour l'éducation des adultes incarcérés ainsi qu'une analyse du besoin de formation collégiale au sein des établissements de détention provinciaux en plus de partager le portrait de l'éducation dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec et au Canada réalisé par la Chaire.



# BULLETIN D'INFORMATION

## 4.2 Prix de la Chaire UNESCO

Édition 2018

C'est le 18 avril 2018, à l'occasion de la Journée nationale des services éducatifs en milieu carcéral, que s'est tenue la remise des prix de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison au « Centre de formation continue des Patriotes ». Le prix destiné à une intervenante ou un intervenant travaillant dans un établissement provincial a été remis à Carole Nadeau et à Dominic Potvin de l'établissement New Carlisle en Gaspésie. Le prix destiné à une intervenante ou un intervenant travaillant dans un établissement fédéral a été remis à Nicole Rouleau de l'établissement de La Macaza.

Édition 2019

Le 24 avril 2019, lors de la Journée nationale des services éducatifs en milieu carcéral qui a eu lieu à Donnacona, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, représentée par Luc Barsalou, a remis deux prix de 150 \$ : un pour le personnel travaillant dans l'un des établissements provinciaux, décerné à Pierre-Luc Arsenault de l'établissement New Carlisle, pour le projet LI-B-RÉ – Journal étudiant, et l'autre pour le personnel travaillant dans l'un des établissements fédéraux, décerné à Line Bordage de l'établissement Port-Cartier, pour le projet « Drôle de moineaux — Œuvres in situ. » Ces projets, témoignant de la qualité de l'engagement des récipiendaires et tablant sur la sollicitation de l'expressivité des apprenants, se sont démarqués par une approche holistique et porteuse en vue de la socialisation et de l'insertion sociale des apprenants judiciairisés.

Comme pour les années passées, les projets ont été évalués à partir des critères suivants :

- Le projet possède un caractère novateur
- Le projet a déjà été mis en œuvre
- Le projet est réaliste et pertinent pour des apprenants en milieu carcéral
- Le projet est transférable à d'autres établissements
- Le projet a un impact direct sur le cheminement scolaire des apprenants
- Le projet permet aux apprenants d'acquérir des compétences, des habiletés, et des connaissances pouvant être réinvesties dans leur vie personnelle et professionnelle

Bravo, et merci aux récipiendaires, de même qu'à toutes les personnes qui croient en l'éducation en prison et qui agissent pour que les services éducatifs fassent une différence dans la vie des apprenants judiciairisés.

Le prix de la Chaire de 2020 a été lancé et reporté en raison de la crise sanitaire. Une prochaine date sera annoncée quand la situation reviendra à la normale.

## TOUR D'HORIZON SUR L'ÉDUCATION EN PRISON

### CANADA

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, à titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux de la loi en assurant une surveillance indépendante du Service correctionnel du Canada, notamment en effectuant, en temps opportun, un examen impartial et accessible des préoccupations individuelles et généralisées.

Le 30 octobre 2018, Ivan Zinger, enquêteur correctionnel du Canada, déposait son rapport au parlement fédéral. Se réjouissant de la nomination de la nouvelle commissaire du Service correctionnel, Anne Kelly, M. Zinger souligne les priorités suivantes, dont les premières sont particulièrement pertinentes pour l'éducation en prison :

- Améliorer l'éducation en milieu carcéral, y compris l'éducation postsecondaire;
- Offrir aux détenus un accès contrôlé aux technologies de l'information (accès contrôlé au courriel et à Internet, apprentissage en ligne et tablettes dans les cellules, etc.);
- Réexaminer la structure de gouvernance du SCC afin d'assurer une meilleure intégration des besoins et perspectives des Autochtones dans les décisions de la haute direction (création du poste de sous-commissaire pour les services correctionnels pour Autochtones, etc.);
- Réaffecter des ressources importantes aux pavillons de ressourcement et aux solutions de rechange dans la collectivité gérée par les communautés autochtones;
- Veiller à ce que les incidents de recours à la force fassent l'objet d'une enquête complète et transparente et que les leçons qui en découlent soient mises en œuvre.

Par ailleurs, le rapport contient vingt et une (21) recommandations portant sur diverses préoccupations et divers enjeux liés au système correctionnel, notamment les suivantes :

- lignes directrices sur l'aide médicale à mourir dans le système correctionnel fédéral;
- recours aux dispositions de libération pour des raisons de compassion des délinquants en phase terminale;
- indépendance clinique et gouvernance des soins de santé;
- transfert des détenus qui s'automutilent, qui sont suicidaires et qui ont des troubles mentaux graves dans des hôpitaux psychiatriques externes;
- niveaux de déplacement dans les unités de garde en milieu fermé (sécurité maximale) dans les établissements régionaux pour femmes.

---

Pour le rapport complet, allez au

---

## 46e rapport de l'enquêteur correctionnel du Canada (2018-2019)

Dans le 46e rapport annuel, l'enquêteur correctionnel du Canada, Ivan Zinger, attire l'attention sur les problèmes liés à l'environnement de travail et à la culture organisationnelle du Service correctionnel du Canada (SCC) qui créent des conditions défavorables pour les détenus. M. Zinger souligne l'importance de veiller à ce que les conditions de travail et de vie du personnel et des détenus ne portent pas atteinte à la dignité humaine

M. Zinger cite aussi d'autres exemples qui donnent à penser que le milieu carcéral canadien est marqué par une « culture organisationnelle qui est devenue trop insulaire, défensive et résistante au changement. » Par exemple :

- « L'inertie concernant la qualité et la quantité de nourriture servie dans les établissements fédéraux qui sont inférieures aux normes. (Un récent audit interne des services alimentaires ne reconnaît pas la manière dont les repas de type "cuisson-refroidissement" sont préparés – bouillis, congelés, puis réchauffés – compromet le bien-être des détenus ou met inutilement en danger la sécurité et la sûreté des établissements.)

- L'introduction d'une méthode ou d'un protocole normalisé de fouille à nu "aléatoire" dans les établissements correctionnels pour femmes qui ne tient ni compte des traumatismes ni du genre des détenus.

- Un plus grand nombre d'incidents de recours à la force impliquant des détenus souffrant de troubles mentaux et résidant dans des centres régionaux de traitement (hôpitaux psychiatriques).

- L'entreposage de détenus âgés qui purgent une longue peine, souffrant de maladies chroniques,

en soins palliatifs ou en phase terminale, qui ne présentent pas un risque inacceptable pour la société.

- Les pratiques axées sur la sécurité et une approche de tolérance zéro en matière de possession et de consommation de drogues illicites derrière les barreaux érodent gravement la confiance et limitent la participation à ce qui devrait être un programme d'échange de seringues en prison exclusivement axé sur la réduction des méfaits et la promotion de la santé. »

Bien que l'éducation en prison ne soit pas abordée directement dans le rapport, les recommandations suivantes y sont liées. M. Zinger recommande donc que le SCC :

- 14a. améliore la formation pour l'acquisition de compétences numériques/informatiques offertes dans le cadre du programme professionnel afin de s'assurer que les délinquants sont mieux préparés au marché du travail d'aujourd'hui et de demain;

- 14b. offre davantage d'occasions d'apprentissage et de placements à l'extérieur pour veiller à ce que les délinquants reçoivent une formation en cours d'emploi significative auprès de professionnels qualifiés;

- 14 c. rende compte de la façon précise dont il prévoit répondre aux besoins uniques en matière d'employabilité des populations vulnérables (p. ex. les femmes, les Autochtones, les personnes ayant des problèmes de santé mentale, les personnes vieillissantes et les jeunes);

- 14 d. modernise son secteur manufacturier de manière à s'assurer qu'il corresponde aux tendances du marché du travail.

---

Pour le rapport complet, allez au :

---



# BULLETIN D'INFORMATION

## UNE PUBLICATION AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Souheil Benslimane, diplômé du Cégep Marie-Victorin, membre du Collectif d'études sur le milieu carcéral de l'Université d'Ottawa et coordonnateur du service téléphonique de Jail Accountability and Information Line (JAIL), a publié sa première publication évaluée par des pairs, en collaboration avec David Mofette (professeur associé, Département de criminologie, à l'Université d'Ottawa). Le document, intitulé « The Double Punishment of Criminal Inadmissibility for Immigrants » (La double sanction de l'irrecevabilité criminelle pour les immigrants) paraît dans le volume 28 du *Journal of Prisoners on Prisons* (*Journal des prisonniers sur les prisons*). Cette revue savante est publiée par Les Presses de l'Université d'Ottawa et met de l'avant des articles rédigés ou coécrits par des prisonniers actuels et anciens.

Benslimane a également collaboré avec Sarah Speight pour présenter la conférence intitulée « Building Capacity, Knowledge and Organizing to Improve Conditions at OCDC: Early Lessons from the Jail Accountability and Information Line » dans le cadre d'un panel de discussion portant sur le thème suivant : Organizing to Reduce Imprisonment and Its Harms. Cette présentation s'est faite dans le cadre de la 9e Conférence nationale sur les perspectives critiques en criminologie et justice sociale de l'Université Wilfrid-Laurier. Il a aussi participé à la table ronde « The Framework of Abolition », le 10 mai à l'Université Queen's de Toronto.

Source : *blogue de criminologie de l'Université d'Ottawa* — <http://uottawacrm.ca/news-and-events/2019/5/1/jail-hotlines-souheil-benslimane-and-professor-moffette-co-author-a-forthcoming-article-in-the-journal-of-prisoners-on-prisons>.

## EN AFRIQUE

Le Service des prisons nigérianes (NPS) a remporté un prix de 20 000 \$ de l'UNESCO : le 28 août 2018, le service des prisons nigérianes (NPS) a reçu le prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation de 2018 à la suite de son programme d'éducation pour les prisonniers géré par l'Université nationale ouverte du Nigéria (NOUN). M. Ibrahim Sheme, directeur des médias et de la publicité de NOUN, l'a fait connaître dans une déclaration mardi à Abuja. Selon M. Sheme, l'Institut de l'enseignement supérieur ouvert et à distance (ODL) de Noun Afrique, a dispensé des cours d'éducation gratuite pour les prisonniers pendant des années. Selon le directeur, le NPS a été sélectionné parmi cinq lauréats du prix de cette année en reconnaissance de son programme novateur d'alphabétisation visant à équiper les prisonniers de compétences et de professions utiles pour faciliter la génération de revenus.

Source : *Joshua Oyenigbehin, Naija News, 28 août 2018*

<https://www.naijanews.com/2018/08/28/nouns-education-for-prisoners-nps-wins-20000-unesco-prize/>

## AUX ÉTATS-UNIS

The *Prison Education Project* (PEP) élargit les possibilités éducatives pour les détenus dans quatorze (14) établissements correctionnels californiens. Avec l'aide de 2 400 étudiants universitaires et de bénévoles du corps professoral, PEP a desservi environ 7 000 détenus dans ces installations depuis 2011. PEP est le plus grand programme d'éducation pénitentiaire de ce genre aux États-Unis. Le département des corrections et de la réadaptation de la Californie et le PEP ont adopté une approche progressive et innovante pour compléter et élargir les possibilités éducatives pour les détenus. En offrant des programmes académiques, des compétences de vie et du perfectionnement professionnel, PEP vise à éduquer, habiliter et transformer la vie des personnes incarcérées. L'objectif du PEP est de créer une « canalisation de prison à école » et de fournir aux étudiants en garde à l'emploi les outils cognitifs nécessaires pour fonctionner comme des citoyens productifs. Notre approche multicouche renforce le développement humain, réduit la récidive, économise des ressources et permet aux participants de contribuer à la vie économique et civique de la Californie. La philosophie globale du PEP est d'utiliser les ressources dans l'arrière-cour de chacune des prisons de l'État pour faire le changement, par exemple les étudiants universitaires et les bénévoles du corps professoral. Il y a un collège dans un rayon de 48 km (30 milles) de la majorité des 34 prisons de l'État. L'objectif de PEP est de collaborer avec ces collègues pour aider le CDCR dans sa mission de réadaptation. Pour chaque

point de pourcentage dont nous réduisons la récidive, nous économisons environ 89,4 millions de dollars pour l'État.

Source : *Prison Education Project*,  
<http://www.prisoneducationproject.org/>

Le *Prison Studies Project* a publié un article intitulé « Why Prison Education? » en avril 2019. On fait référence à plusieurs études qui montrent plusieurs bienfaits de l'éducation en prison. En vrac, on y souligne que plus les détenus atteignent un niveau de scolarité élevé, moins ils récidivent, que l'éducation supérieure améliore l'employabilité, ce qui a un effet positif sur la réinsertion, que le financement de l'éducation supérieure est rentable à long terme, puisqu'elle réduit les coûts liés la récidive, qu'elle diminue la violence et, finalement, qu'elle a des effets positifs sur les enfants dont les parents sont incarcérés.

Source : *Prison Studies Project*, « Why Prison Education? ».  
<http://prisonstudiesproject.org/why-prison-education-programs/>

Le 22 janvier 2020, le *Portland Phoenix* rapportait l'histoire de Brandon Brown, le premier détenu à compléter un programme d'études supérieures dans les prisons du Maine. Brandon Brown a été incarcéré au début 2010. En 2013, il a reçu un diplôme associé (associate degree) et il a obtenu son baccalauréat en liberal studies en 2017. Il est maintenant inscrit au programme de maîtrise en résolution et en analyse de conflit de l'Université

Georges Mason, formation qu'il devrait compléter dans les prochaines semaines. Brown examine présentement ses options pour commencer un doctorat, mais les options à distance sont limitées.

Source : *Jordan Bailey, Portland Phoenix*, « Degree of difficulty » <https://portlandphoenix.me/degree-of-difficulty/>

## EN ASIE

Le site Internet d'analyse en politique publique *GovInsider.asia* rapporte une initiative du *Singapore Prison Service* (SPS) qui vise à favoriser la réinsertion sociale des détenus. Par le biais du *Digitalisation of Inmate Rehabilitation & Corrections Tool* (DIRECT), le SPS fournit aux détenus des tablettes électroniques avec lesquelles ils peuvent demeurer en contact avec leur famille et avoir accès à du contenu éducatif. Le SPS est aussi en collaboration avec la *Ngee Ann Polytechnic* pour offrir des formations en entrepreneuriat aux détenus. Ce programme ainsi que DIRECT font partie d'un ensemble de mesures qui visent à passer d'un système carcéral mettant l'accent sur la sécurité vers un système qui dédie davantage de ressources à la réhabilitation des prisonniers.

Source : *Varissara Charassangsomboon, GovInsider*, « How Singapore is Using Tech to Rehabilitate Prisoners », <https://govinsider.asia/innovation/how-singapore-is-using-tech-to-rehabilitate-prisoners/>

## UN SURVOL DES PUBLICATIONS RÉCENTES

### NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

Un numéro spécial de la *Revue internationale de l'éducation*, sous la direction de Hugo Rangel Torrijo et Marc De Maeyer, a été publié en octobre 2019. Le numéro contient des articles originaux de Renford Reese, Terje Manger, Ole Johan Eikeland et Arve Asbjørnsen, Dorien Brosens, Flore Croux et Liesbeth De Donder, Emma Lina F. Lopez, Rangel Torrijo et de De Maeyer.

<https://link.springer.com/journal/11159/65/5>

Evans, Douglas N., Emily Pelletier, et Jason Szkola. 2017. «Education in Prison and the Self-Stigma: Empowerment Continuum». *Crime & Delinquency* 64(2):255-80.

Evan, Pelletier et Szkola rapportent les résultats d'une étude qualitative sur les effets de l'éducation supérieure en prison sur les « auto-stigmatisations », ces attributs qui contribuent au discrédit social d'un individu. Partant de la prémisse que l'incarcération contribue aux « auto-stigmatisations », l'équipe montre que l'éducation supérieure contribue à diminuer cet impact négatif en conscientisant les apprenants sur leurs propres « auto-stigmatisations » et en améliorant l'empowerment et l'estime de soi des apprenants judiciairisés. Sans conclure que l'éducation en prison est la solution définitive pour la réinsertion, l'équipe suggère qu'elle fait partie d'un ensemble de pratiques qui y contribuent. Plus largement, ils et elles soulignent l'importance des politiques publiques, y compris le financement de l'éducation en prison, qui atténuent les stigmates associés à l'incarcération.

<https://doi.org/10.1177/0011128717714973>

Pompoco, Amanda, John Wooldredge, Melissa Lugo, Carrie Sullivan, et Edward J. Latessa. 2017. «Reducing Inmate Misconduct and Prison Returns with Facility Education Programs», *Criminology & Public Policy* 16(2):515-47.

Amanda Pompoco et ses collègues ont étudié l'impact des programmes d'éducation (GED et collégial) sur les inconduites en prison et sur la réincarcération. Selon leurs résultats, les détenus qui ont obtenu leur GED ou complété des cours de collège en prison étaient moins susceptibles d'être violents durant leur incarcération et d'être réincarcérés trois ans après leur sortie. Pompoco et al. notent cependant que ces résultats ne prévalent que pour les détenus qui complètent leur formation, quelle qu'elle soit. Ils encouragent donc les administrateurs et les décideurs à mettre l'accent sur les pratiques qui aident les détenus à compléter leurs programmes.

<https://doi.org/10.1111/1745-9133.12290>

Bozick, Robert, Jennifer Steele, Lois Davis, et Susan Turner 2018. «Does Providing Inmates with Education Improve Postrelease Outcomes? A Meta-Analysis of Correctional Education Programs in the United States». *Journal of Experimental Criminology* 14(3):389-428. *the United States.* " *Journal of Experimental Criminology* 14(3):389-428.

Dans cette méta-analyse, Bozick et al. montrent que les détenus qui participent à des programmes d'éducation en prison ont 28 % moins de chance de récidiver que les détenus qui ne participent pas à ces programmes. Leur perspective d'emploi à la sortie est cependant équivalente. Ils concluent que les programmes d'éducation en prison sont importants si l'objectif est de diminuer le taux de récidives.

<https://doi.org/10.1007/s11292-018-9334-6>

Szifris, Kirstine, Chris Fox, et Andrew Bradbury. 2018. «A Realist Model of Prison Education, Growth, and Desistance: A New Theory». *Journal of Prison Education and Reentry* 5(1):41-62.

En s'appuyant sur un modèle théorique de l'éducation en prison qui identifie trois ensembles, « contexte-mécanisme-résultats » – l'éducation agissant comme un « hook for change », comme un « safe space » et comme un facteur de « qualifications » –, Kirstine Szifris et son équipe font une revue systématique de la littérature scientifique en se concentrant sur l'évaluation des programmes d'éducation en Angleterre et au Pays de Galles. Selon leur analyse, les données probantes suggèrent que l'éducation en prison fonctionne davantage quand elle est conçue comme un « hook for change » et comme un « safe space » que lorsqu'on met l'accent sur l'éducation comme vecteur de qualification. Les auteurs soulignent cependant les limites de leurs études en mentionnant, par exemple, les limites de la perspective criminologique. Ils concluent en appelant les chercheurs et chercheuses qui se spécialisent sur la théorie de l'éducation pour qu'ils et elles se consacrent davantage à l'étude de l'éducation en prison.

<https://doi.org/10.1111/1745-9133.12290>

## APPELS DE TEXTE

Kirstine Szifris (Metropolitan Manchester University) et Mike Coxhead (King's College London), avec la participation de Aislinn O'Donnell (Maynooth University) sollicitent des textes pour un numéro spécial du *Journal of Prison Education and Reentry* portant sur le thème : «Critical Reflections on Philosophy, Education, and Prison Sociology».

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur texte avant le 30 juin 2020.

Plus de détails au : <https://scholarscompass.vcu.edu/jper/callforpapers.pdf>

**Une nouvelle initiative, une conférence, un appel de texte ou une publication nous a échappé? N'hésitez pas à nous écrire au [educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca) pour nous en faire part.**

## UN NOUVEL OUTIL POUR LA CHAIRE

Nous savons tous qu'il est difficile de demeurer à jour sur l'état des connaissances scientifiques avec l'évolution rapide de la recherche sur l'éducation en prison. C'est pourquoi la Chaire a pour mission d'identifier et de répertorier un maximum d'études liées à l'éducation en prison, et ce, dans tous les domaines concernés (p. ex., criminologie, sciences de l'éducation, sociologie de la prison, etc.). Pour améliorer notre capacité à diffuser ces recherches et pour vous aider à suivre l'évolution de la recherche, nous avons conçu un outil de gestion bibliographique adapté aux besoins des chercheurs universitaires.

Au cours des prochaines semaines, nous ajouterons à notre site Internet une nouvelle section bibliographique qui inclura un lien vers une bibliothèque virtuelle collective Zotero\* ainsi qu'un tutoriel détaillé pour s'y inscrire. Cette bibliothèque collective, accessible gratuitement pour toutes les personnes intéressées, sera maintenue à jour par la Chaire. En vous inscrivant,

vous aurez accès à une fiche bibliographique détaillée pour des articles, des monographies, des rapports officiels, etc., portant sur l'éducation en prison, ainsi qu'un lien URL vers la page web de la publication. Certains documents seront disponibles en intégralité, mais la plupart ne sont malheureusement disponibles que sous abonnement. Vous aurez toutefois accès à un résumé ou à un résumé détaillé.

Ceux et celles qui n'utilisent pas Zotero ou qui utilisent un autre logiciel de gestion bibliographique (par ex. : EndNote) pourront télécharger une bibliographie détaillée en format PDF ou un fichier RIS qui pourra être importé dans EndNote. Ces alternatives seront mises à jour sur une base trimestrielle.

Liens vers l'outil : [https://www.zotero.org/groups/2438569/chaire\\_unesco\\_education\\_prison](https://www.zotero.org/groups/2438569/chaire_unesco_education_prison)



N'hésitez pas à transmettre ce bulletin d'information à tous vos contacts.  
Aussi, pour nous aider à élargir notre réseau, transmettez-nous les noms et les coordonnées des personnes et des organismes pertinents.

Site Web : [www.cmv-educare.com](http://www.cmv-educare.com)

Courrier électronique : [educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca)

**Geneviève Perreault, Titulaire**

Courriel: [genevieve.perreault@collegemv.qc.ca](mailto:genevieve.perreault@collegemv.qc.ca)

**Véronique Béguet, Cotitulaire au rayonnement et partenariats**

Courriel : [veronique.beguet@collegemv.qc.ca](mailto:veronique.beguet@collegemv.qc.ca)

**Frédéric Armstrong, Cotitulaire à la recherche**

Courriel : [frederick.armstrong@collegemv.qc.ca](mailto:frederick.armstrong@collegemv.qc.ca)



Chaire **UNESCO** de recherche  
appliquée pour l'éducation en prison



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Québec 

7000, Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6  
TEL : 1- 514 328 3832 FAX: 1-514 328 3829



Chaire **UNESCO** de recherche  
appliquée pour l'éducation en prison



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



[www.cmv-educare.com](http://www.cmv-educare.com)  
[educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca)

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6

TEL: 1- 514 328 3832 FAX: 1-514 328 3829

Volume 8, numéro 1 | Comité directeur | Juin 2020